LIGUE DE FOOTBALL DU BENIN

CHAMPIONNAT NATIONAL DU BENIN

SOUS-COMMISSION D'ORGANISATION ET D'HOMOLOGATION DES COMPETITIONS

HOMOLOGATION DES MATCHS DE LA 11ème JOURNEE Vitalor LIGUE 1

SAISON 2019 - 2020

PHASE ALLER

1

REAL SPORTS vs AS TONNERRES

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
PARAKOU	28/12/2019	16H00	DOSSOUGOUIN Amour	GNANSOUNOU Bernadin

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	Nº Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVER	TISSEMENTS: Néant				
2) EXPU	LSIONS : Néant				

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	N° Licence	Minutes	Motif
1) AVERTISSI	EMEN	TS:			
AS TONNERRES	4	GOZO Coffi Brice	BEN000324M93	52 ^{ème}	Tacle irrégulier
AS TONNERRES	8	YOLOU Gérard	BEN000332M92	57 ^{ème}	Tacle irrégulier
REAL SPORTS	11	AGUIAH Paulin Narcisse	BEN000356M98	85 ^{ème}	Tacle irrégulier
AS TONNERRES	2	AGBODJI Gabriel	BEN000334M97	90 ^{ème+1}	Briser une attaque prometteuse
REAL SPORTS	20	PARAÏZO Xavinho Nasifou	BEN000358M94	90 ^{ème+2}	Maniement volontaire du ballon

3) SANCTIONS: Néant

2

10/07	02000020	NY KNOSTANO	STORY OF STREET, WILLIAM STREET, STREE	
4)	GO	ALS	BUTS	

Equipes	Nº	Joueurs	Minute
REAL SPORTS	18	ASARE Pélé Moses	73 ^{ème}
AS TONNERRES	4	GOZO Coffi Brice	90 ^{ème+1}

1) INCIDENTS: Néant

2) RESERVE DE QUALIFICATION: Néant

3) RESERVE TECHNIQUE: Néant

B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

REAL SPORTS: 01 but: 01 point

AS TONNERRES: 01 but: 01 point

- A) DEMARRAGE DU MATCH: Le match a commencé avec un retard de vingt (20) minutes imputable au premier match.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

UPI-ONM vs AYEMA FC

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
BOHICON	27/12/2019	16H00	KASSA Daniel Luc	KAKPO-GBOKOU Athanase

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	N° Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVEI	RTISSEMENTS : Néant				
	water and the second se				

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
1) AVERTISSI	EMEN	TS:			
AYEMA FC	3	TOSSAVI Eric	BEN000372M92	25 ^{ème}	Tacle irrégulier
AYEMA FC	19	GRAGNE Désiré	BEN000463M00	45 ^{ème}	Tacle irrégulier
AYEMA FC	1	DAMILOLA Sheyi Wilson	BEN000374M98	77 ^{ème}	Retarde le jeu
AYEMA FC	14	HONFO Minwègnon André	BEN000371M93	88 ^{ème}	Tacle irrégulier

3) SANCTIONS: Néant

4)	GOAL	SBUT	'S:

Equipes	No	Joueurs	Minute
UPI-ONM	7	CHUKWUDI David Cosmos (Pénalty)	13 ^{ème}
AYEMA FC	4	TOHA Kouningnon Franck Olivier	21 ^{ème}
AYEMA FC	12	AGBADJE A. Adjibola Alao Moustékim	40 ^{ème}
AYEMA FC	11	SALAMI Achamou Zouli-Kifouli	56 ^{ème}

1) INCIDENTS: Néant

2) RESERVE DE QUALIFICATION : Néant

3) RESERVE TECHNIQUE: Néant

B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

UPI-ONM: 01 but: 00 point

AYEMA FC: 03 buts: 03 points

- A) DEMARRAGE DU MATCH: Le match a commencé avec un retard de dix (10) minutes imputable à la Sécurité.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

MATCH Nº 083

ESAE FC vs BEKE FC

(Match Reporté ultérieurement)



MATCH Nº 084

BUFFLES FC vs ENERGIE FC

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
PARAKOU	29/12/2019	16H00	AGNANDJI A. Prosper	TAÏROU Gaali

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	Nº Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVEI	RTISSEMENTS: Néant				
2) EXPU	JLSIONS: Néant	-			

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	N° Licence	Minutes	Motif
1) AVERTISS	SEMEN	TS:			
ENERGIE FC	2	FOUSSENI Lazardi	BEN000202M93	34 ^{ème}	Tacle irrégulier
BUFFLES FC	14	TIESSO Charles	BEN000239M97	44 ^{ème}	Comportement anti-sporti
3) SANCTION	NS : Né	ant			
3) SANCTION 4) GOALS BU		ant			
		ant			Minute

1)	INCIDENTS: Néant
2)	RESERVE DE QUALIFICATION : Néant
3)	RESERVE TECHNIQUE : Néant

B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

BUFFLES FC: 00 but: 00 point

ENERGIE FC: 01 but: 03 points

II. <u>OBSERVATIONS</u>

- A) DEMARRAGE DU MATCH: Le match a commencé à seize (16) heures.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

ASPAC vs PANTHERES FC

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
CALAVI	28/12/2019	16H00	MOHAMED Issa	VIATONOU Yves

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	Nº Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVEF	RTISSEMENTS: Néant				
2) EXPU	JLSIONS: Néant				

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	N°	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
1) AVERTIS	SEMEN	TS:			
ASPAC	3	FASSINOU Yves Rodrigue	BEN000070M95	43 ^{ème}	Tacle irrégulier
2) EXPULSI	ONS: N	éant			
3) SANCTIO	NS : Né	ant			

1)	INCIDENTS: Néant		

- 2) RESERVE DE QUALIFICATION: Néant
- 3) RESERVE TECHNIQUE: Néant

B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

ASPAC: 00 but: 01 point PANTHERES FC: 00 but: 01 point

- A) **DEMARRAGE DU MATCH**: Le match a commencé avec un retard de treize (13) minutes imputable au premier match.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

USS KRAKE vs ASVO

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
COTONOU II	27/12/2019	16H00	AHOMLANTO D. Tanislas	HENNOU Alphonse

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	N° Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVEF	RTISSEMENTS: Néant				
2) EXPU	JLSIONS: Néant				

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	N° Licence	Minutes	Motif
1) AVERT	ISSEM	IENTS:			
USS KRAKE	21	ADEGBOLA A. Sanni Mohamed	BEN000253M97	23 ^{ème}	Tacle irrégulier
ASVO	21	YUSUF Adémola Sèfiu	BEN000156M96	35 ^{ème}	Briser une attaque prometteuse
ASVO	24	OGNANKITAN Gustavo Côme	BEN000169M98	75 ^{ème}	Tacle irrégulier
USS KRAKE	4	BAVI Léon	BEN000166M01	81 ^{ème}	Briser une attaque prometteuse
USS KRAKE	4	BAVI Léon	BEN000166M01	89ème	Tacle irrégulier

2) EXPULSIONS:

Equipes	Nº	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
USS KRAKE	13	TIEHIDE Zilé André	BEN000364M93	77 ^{ème}	Conduite violente
USS KRAKE	4	BAVI Léon	BEN000166M01	89 ^{ème}	2ème Avertissement

3) **SANCTIONS**:

- ✓ Le joueur N°13 TIEHIDE Zilé André LICBEN000364M93 de l'équipe USS KRAKE, expulsé à la 77ème minute pour avoir reçu un carton rouge direct, écope d'une suspension de deux matchs dont l'automatique.
- ✓ Le joueur N°4 BAVI Léon LICBEN000166M01 de l'équipe USS KRAKE, expulsé à la 89ème minute pour cumul de cartons jaunes, écope d'une suspension d'un match (l'automatique).

4) GOALS BUTS:

Equipes	Nº	Joueurs	Minute
ASVO	11	DOSSOU Djidjoho Moril (Pénalty)	82 ^{ème}

c) AU SUJET DU MATCH

1) INCIDENTS: Néant

2) RESERVE DE QUALIFICATION : Néant

3) RESERVE TECHNIQUE: Néant

B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

USS KRAKE: 00 but: 00 point

ASVO: 01 but: 03 points

II. <u>OBSERVATIONS</u>

- A) DEMARRAGE DU MATCH : Le match a commencé avec un retard de dix (10) minutes imputable à la Sécurité.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

DRAGONS FC vs JSP

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
MISSERETE	28/12/2019	16H00	BADJAGOU Gédéon	SITOU Rafiatou

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Noms & Prénoms	Nº Licence	Fonction	Minutes	Motif
ΓISSEMENTS : Néant				
MENSAH Luc Réné	-	Entraineur	76 ^{ème}	Contestation de décisions d'arbitre
[TISSEMENTS: Néant	TISSEMENTS: Néant	TISSEMENTS: Néant	TISSEMENTS: Néant

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
1) AVERTI	SSEM	IENTS:			
JSP	15	ADESINA Dada Adémola	BEN000186M95	35 ^{ème}	Tacle irrégulier
JSP	10	AMOUSSA Faïssol	BEN000175M02	43 ^{ème}	Tacle irrégulier
JSP	2	FAYOMI Mahérane Ola Emmanuel	BEN000195M93	72 ^{ème}	Briser une attaque prometteuse
JSP	5	UCHE W. Oppong Emmanuel	BEN000189M93	75 ^{ème}	Comportement anti-sportif
DRAGONS FC	1	KATCHON Abiola Matinou	BEN000085M01	78 ^{ème}	Retarde le jeu
DRAGONS FC	18	FASSASSI A. Djamal Mohamed	BEN000087M88	90 ^{ème+1}	Retarde le jeu

2) EXPULSIONS:

Equipes	No	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
DRAGONS FC	18	FASSASSI A. Djamal Mohamed	BEN000087M88	90 ^{ème+2}	Propos Injurieux envers l'arbitre

3) <u>SANCTIONS</u>: Le joueur N°18 FASSASSI Abiola Djamal Mohamed LICBEN000087M88 de l'équipe DRAGONS FC, expulsé à la 90^{ème+2} minute pour avoir reçu un carton rouge direct, écope d'une suspension de deux matchs dont l'automatique.

4) GOALS BUTS:

Equipes	Nº	Joueurs	Minute
DRAGONS FC	9	GBADEOGAN Gros Folly	7 ^{ème}
DRAGONS FC	9	GBADEOGAN Gros Folly	45 ^{ème+4}
DRAGONS FC	9	GBADEOGAN Gros Folly	80 ^{ème}
DRAGONS FC	9	GBADEOGAN Gros Folly	83 ^{ème}

c) AU SUJET DU MATCH

- 1) INCIDENTS: Néant
- 2) RESERVE DE QUALIFICATION : Néant
- 3) RESERVE TECHNIQUE: Néant
 - B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

DRAGONS FC: 04 buts: 03 points

JSP: 00 but: 00 point

- A) DEMARRAGE DU MATCH: Le match a commencé à seize (16) heures.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

JAC vs DYNAMO (P) FC

I. INFORMATIONS GENERALES

STADE	DATE	HEURE	ARBITRE	COMMISSAIRE AU MATCH
CALAVI	28/12/2019	16H00	ALAO T. Luckman	GAZALIOU Rafiou

Vu la Feuille de match

Vu le Rapport du Commissaire au match

La Commission

A) Confirme les informations ci-après :

a) AU SUJET DES DIRIGEANTS DE CLUB

Equipes	Noms & Prénoms	Nº Licence	Fonction	Minutes	Motif
1) AVEF	RTISSEMENTS : Néant				
2) EXPU	LSIONS : Néant				

b) AU SUJET DES JOUEURS

Equipes	No	Joueurs	Nº Licence	Minutes	Motif
1) AVERTISS	EMEN	TTS:			
JAC	4	HOUNDJO Odilon Rommuel	BEN000279M00	19 ^{ème}	Briser une attaque prometteuse
DYNAMO (P) FC	15	SOULEMANE B. Sika	BEN000401M99	67 ^{ème}	Tacle irrégulier
3) SANCTION	IS : Né	ant			
4) GOALS BU	TS:	À			
Equipes	Nº	Joueurs			Minute

JAC	18	AROUNA Charibou	9ème
JAC	11	AVODAGBE Sèna Brison Harold	64 ^{ème}
DYNAMO (P) FC	15	SOULEMANE B. Sika	89 ^{ème}

1)	INCIDE	NTS:	Néant
----	--------	------	-------

- 2) RESERVE DE QUALIFICATION: Néant
- 3) RESERVE TECHNIQUE: Néant
 - B) Homologue le match selon les résultats acquis sur le terrain :

JAC: 02 buts: 03 points

DYNAMO (P) FC: 01 but: 00 point

II. <u>OBSERVATIONS</u>

- A) DEMARRAGE DU MATCH : Le match a commencé avec un retard de quatorze (14) minutes imputable au premier.
- B) AU SUJET DE L'ARBITRE ET DE SES ASSISTANTS : RAS
- C) AU SUJET DU COMMISSAIRE AU MATCH: RAS

Fait à Cotonou, le . 0.3 Janvier 2020

Le Président de la Sous-Commission

3

IDJOUOLA Tétédé